

Délégations aux adjoints et conseillers municipaux

- Culture, animation et tourisme / Communication : J-P Genée
- Économie, commerce et artisanat : S Caro
- Affaires sociales et sanitaires : S Mainguy
- Stationnement, circulation, éclairage public et fêtes : H Bousso
- Éducation, jeunesse et jumelage : L Berthy
- Sports et associations : S Gicquel
- Finances : L Le Pen
- Sécurité et accessibilité : P Ricaud
- Environnement, cadre de vie et services à la population : A Davalo
- Urbanisme, travaux et habitat : É Pellan

Les commissions communales

- Culture, communication, patrimoine, tourisme et loisirs : L Le Pen, J-P Genée, P Ricaud, L Berthy et É Pellan.
- Affaires sociales : N Jolivet, A Davalo, S Mainguy, E Pellan et P Ricaud.
- Finances et budget : N Jolivet, S Caro, L Le Pen et H Bousso.
- Gestion de la salle communale : L Berthy, A Davalo, L Le Pen et J-P Genée.
- Appel d'offres : H Bousso, L Le Pen, S Gicquel et P Ricaud (suppl : É Pellan, et S Caro).
- Organisation de l'alerte communale : É Pellan, J-P Genée, P Ricaud et L Le Pen.
- Correspondant défense : P Ricaud.
- Référent sécurité routière : H Bousso (suppl : S Gicquel).
- Référent frelons : F Le Texier
- Référent nuisibles - ragondins : G Badouel
- Fleurissement : A Davalo, F Le Texier, P Ricaud, J-P Genée, S Mainguy, L Le Pen

Les délégués au sein des syndicats et des organismes extérieurs

- Ploërmel Communauté (30 communes) : N Jolivet (référente) et H Bousso (suppl)
- Morbihan Energie : H Bousso et P Ricaud.
- Mission Locale du Pays de Ploërmel : N Jolivet (référente) et L Le Pen (élu relais).
- CNAS (Comité national d'action sociale) : N Jolivet et N Guil.
- Siad (Soins infirmiers à domicile) : N Jolivet et S Mainguy.
- Aric (Association régionale d'information des collectivités territoriales) : S Caro.
- Association Canaux de Bretagne : J-P Genée.
- SITTOMI-MI (traitement des ordures ménagères) : S Gicquel.
- SIAEP (Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable) : L Le Pen (suppl : É Pellan).
- Commission locale d'évaluation des charges transférées : N Jolivet et L Le Pen.